

# Annexe I - La fragilité sociale à l'échelle de la commune d'Arras

La commune d'Arras est partitionnée en treize « grands quartiers », qui correspondent à des regroupements d'Iris. Trois de ces grands quartiers regroupent chacun plus de 10 % de la population communale : Blancs Monts Baudimont et Saint-Pol, tous deux situés à l'ouest, et Hyper Centre, au cœur de la commune (figure 21). De même, les grands quartiers Meaulens Saint Gery, localisé également au centre-ville, et Jean-Jaurès Cheminots, situé au sud-est, sont aussi très peuplés.

21 Population pour les grands quartiers de la commune d'Arras en 2011

Grand quartier	Population	Répartition
	Nombre	%
Blancs Monts Baudimont	4 853	11,7
Hyper Centre	4 522	10,9
Saint-Pol	4 387	10,6
Meaulens Saint-Gery	3 662	8,9
Jean Jaurès Cheminots	3 487	8,4
Ronville	2 913	7,0
Les Hochttes	2 883	7,0
Faubourg d'Amiens	2 745	6,6
Saint-Sauveur	2 614	6,3
Saint-Michel	2 552	6,2
Quartier universitaire	2 521	6,1
Préfecture	2 244	5,4
Vauban	1 940	4,7
<b>Commune d'Arras</b>	<b>41 322</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2011.

Le revenu fiscal médian en 2011 apparaît très variable d'un grand quartier à l'autre (figures 22 et 23). Il est particulièrement faible sur celui de Saint-Pol où il atteint 9 250 euros par UC. D'autres grands quartiers d'Arras sont également marqués par la faiblesse du revenu fiscal médian par UC : Blancs Monts Baudimont, Jean-Jaurès Cheminots, Saint-Michel et celui des Hochttes. Il est donc possible d'identifier trois espaces concentrant des populations à faibles revenus sur la commune d'Arras : le premier à l'ouest de la commune (Blancs Monts Baudimont, Saint-Pol et les Hochttes), le second à proximité immédiate du centre-ville (Saint-Michel) et le dernier au sud-est, à la limite des communes d'Achicourt et de Beaurains (Jean Jaurès Cheminots). En outre, la plupart de ces territoires apparaissent également densément peuplés. À l'inverse, d'autres grands quartiers sont nettement plus riches, en particulier celui de Vauban où le revenu fiscal médian par UC atteint 28 000 euros.

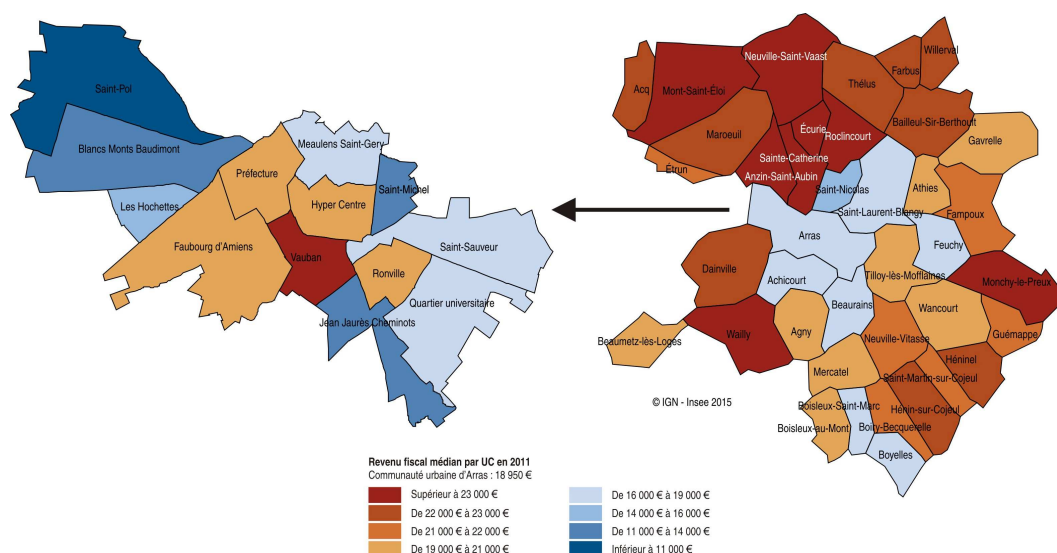
Le revenu des ménages les plus modestes comme celui des plus aisés apparaît également très différent selon les quartiers (figure 22). Ainsi, le premier quartile de revenu fiscal est particulièrement faible pour les espaces pauvres identifiés ci-dessus. Par exemple, 25 % de la population du grand quartier Blancs Monts Baudimont appartient à un ménage déclarant un revenu fiscal par UC annuel inférieur à 5 893 euros. Les écarts sont parfois très importants : 75 % de la population de Vauban appartient à un ménage déclarant un revenu fiscal par UC annuel supérieur à 18 000 euros alors que 75 % de la population de Saint-Pol appartient à un ménage déclarant un revenu fiscal par UC annuel inférieur à 17 100 euros. Enfin, les inégalités de revenus semblent généralement plus marquées sur les grands quartiers pauvres : les hauts revenus sont ainsi plus de trois fois plus élevés que les bas revenus sur les grands quartiers de Saint-Pol, Saint-Michel et Blancs Monts Baudimont.

## 22 Revenus fiscaux par UC pour les grands quartiers de la commune d'Arras en 2011

Grands quartiers	1 <sup>er</sup> quartile Euros	Médiane Euros	3 <sup>e</sup> quartile Euros	Rapport inter-quartile
Saint-Pol	3 920	9 250	17 078	4,4
Blancs Monts Baudimont	5 893	13 155	19 995	3,4
Jean Jaurès Cheminots	7 480	13 812	21 763	2,9
Saint-Michel	7 457	13 865	21 211	2,8
Les Hochettes	8 349	14 355	20 730	2,5
Meaulens Saint-Gery	10 269	17 210	25 568	2,5
Quartier Universitaire	10 774	18 429	26 812	2,5
Saint-Sauveur	11 007	18 768	27 302	2,5
Faubourg d'Amiens	12 432	19 337	29 386	2,4
Hyper Centre	11 331	20 164	31 497	2,8
Ronville	12 349	20 464	30 493	2,5
Préfecture	12 728	20 970	30 647	2,4
Vauban	18 028	27 976	41 311	2,3
<b>Arras</b>	<b>11 865</b>	<b>18 953</b>	<b>27 036</b>	<b>2,3</b>

Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

## 23 Revenu fiscal médian par UC 2011 à l'échelle des grands quartiers de la commune d'Arras



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

Dans les grands quartiers Saint-Pol, Préfecture, Les Hochettes, Faubourg d'Amiens, ce sont entre 70 % et 81 % de la population qui perçoivent des prestations versées par la caisse d'allocations familiales (figure 24). Sur l'unité urbaine d'Arras, 51 % de la population vit dans un ménage qui bénéficie de ces prestations sociales (57 % sur la commune d'Arras). Pour certains allocataires, les prestations constituent leur principale source de revenus. Au sein des grands quartiers de Saint-Pol et de Blancs Monts Baudimont, respectivement 45 % et 42 % des allocataires ont un revenu constitué à plus de 50 % par des prestations sociales (36 % sur la commune d'Arras). Pour plus du quart des allocataires de ces quartiers, les prestations familiales constituent même leur unique source de revenus. En revanche, sur les grands quartiers de Saint-Michel et de Jean Jaurès, où les revenus fiscaux par UC sont également parmi les moins élevés, les allocataires sont moins nombreux à dépendre des allocations sociales ou familiales : respectivement 26,1 % et 22,6 % des allocataires de ces deux espaces ont des revenus constitués pour plus de la moitié par les prestations de la CAF. Entre 15 % et 17 % des allocataires en sont même totalement dépendants, moitié moins que sur Saint-Pol et Blancs Monts Baudimont.

Le revenu de solidarité active (RSA) est destiné à assurer aux personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu, variable selon la composition de leur foyer. 31 % des allocataires de la commune d'Arras perçoivent le RSA, contre 26 % dans l'unité urbaine d'Arras. Les quartiers Blancs Monts Baudimont et Saint-Pol comptent la part la plus importante d'allocataires touchant le RSA (respectivement 43 % et 37 %).

#### 24 Allocataires de la caisse d'allocations familiales en 2012

Territoire	Champ des allocataires CAF (**)			
	Part de la population couverte par les allocations de la CAF (*) %	Part d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales %	Part d'allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales %	Part d'allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active %
<b>Unité urbaine d'Arras dont :</b>	<b>51</b>	<b>29,9</b>	<b>18,8</b>	<b>26,4</b>
Achicourt	48	24,2	14,0	22,8
Arras	57	35,8	22,9	31,1
Beaurains	49	24,8	13,6	18,8
Saint-Laurent-Blangy	51	20,6	11,9	19,7
Saint-Nicolas	48	31,5	20,2	30,0
<b>Grands quartiers d'Arras</b>				
Saint-Pol	81	45,0	26,4	43,2
Blancs Monts Baudimont	53	42,0	28,5	36,6
Les Hochettes	71	38,7	24,5	32,0
Préfecture	75	32,7	19,8	30,7
Faubourg d'Amiens	70	32,5	21,8	24,8
Vauban	55	32,3	21,6	22,7
Meaulens Saint-Gery	52	30,5	18,1	25,2
Quartier universitaire	61	30,2	14,7	29,2
Hyper Centre	32	26,7	18,1	18,7
Saint-Michel	32	26,1	17,0	17,3
Ronville	43	25,0	16,4	19,8
Saint-Sauveur	49	23,7	11,8	22,6
Jean Jaurès Cheminots	36	22,6	15,5	19,1
<b>Arras</b>	<b>57</b>	<b>35,8</b>	<b>22,9</b>	<b>31,1</b>

(\*) La population couverte par les allocations de la CAF correspond à la population bénéficiaire des aides ainsi que ses ayants droit (enfants, conjoints...).

(\*\*) Le champ des allocataires de la CAF correspond uniquement à la population bénéficiaire des aides.

Source : CNAF 2012.